L'ENVOL DES CIGOGNES

La lettre aux adhérents et sympathisants du Grdr N°33 - Avril 2022

La diaspora, l'autre visage de la Tunisie

SOMMAIRE

03 ÉDITORIAL

05 VIE ASSOCIATIVE

07 EN TUNISIE, UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET SOCIAL SOUS LE SIGNE DU PARADOXE ET DE L'ESPOIR

10 PORTRAIT DE DJEMÂA CHRAÏTI

12 L'HISTOIRE DE LA DIASPORA TUNISIENNE DE 1956 À 2010

15 LA DIASPORA TUNISIENNE EN FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 2011

19 INTERVIEW DE FAYÇAL BENABDALLAH

23 LES PUBLICATIONS DU GRDR

L'ÉDITORIAL

Olivier Le Masson, Directeur exécutif du Grdr

Fin 2011, au retour de l'inter-équipe de Wormhout (Lille), nous avions imaginé les contours du Grdr 2025 : chacun avait souhaité mieux « couvrir l'espace migratoire » le long des parcours entre l'Afrique de l'ouest et l'Europe, en intégrant les pays du Maghreb (décision du CA du 12 mai 2012).

Le développement des activités en Tunisie s'est effectué en 2017 suite à une assemblée plénière du PCPA Soyons actifs-actives, où j'ai rencontré les membres de Younga Solidaire, association de TRE (Tunisiens résidents à l'étrangers) originaires de Mahrès, qui faisait écho à l'organisation des associations des Sahéliens, un pied « ici », un pied « là-bas » (interview de Fayçal).

En cette période postrévolutionnaire, les enjeux de démocratie, de justice sociale et d'avenir pour la jeunesse, étaient très présents. Assez pour comprendre que notre expérience en termes de développement local pourrait servir sur les territoires décentralisés, suite aux élections de mai 2018.

J'y ai découvert un pays magnifique : avec des paysages très divers entre les forêts d'Ain Draham, les ruines archéologiques de Sbeitla, le littoral « point de départ vers Lampedusa » de Mahrès et les montagnes de Béni Khedache. Mais aussi des institutions étatiques fonctionnelles sur les territoires, des associations nées pour donner corps à cette nouvelle citoyenneté libérée, et un intérêt constant pour les espaces de dialogue initiés par le Grdr et ses partenaires. L'exercice fut très riche de devoir à la fois repérer toutes les similitudes entre les actions « migration et développement » du BFS et celles de la Tunisie, et rester à l'affut des différences, indispensables, pour adapter nos actions.

Cinq années plus tard, à l'heure où le programme « Gestion Locale des Migrations »

se termine, le Grdr a « produit des connaissances » utiles (article de Cécile), travaillé « en proximité » auprès de nombreux acteurs intéressés par cette approche concrète sur leur territoire communal et identifié les leviers pour démultiplier les solidarités sur le « double-espace ». L'équipe – Adel, Régine, Marie, Flora, Eugenia – s'est inscrite au cœur de la matrice d'actions du Grdr, qui, en Tunisie, est depuis deux ans reconnu par l'Etat Tunisien (agrément). Nous avons d'ailleurs un embryon de COS – Faiza Elleuch et Faycal Benabdallah - qui prend à cœur cette mission. Certes, il faudra bien entendu laisser le temps à la Tunisie de trouver les équilibres pour « mener les profondes réformes constitutionnelles nécessaires « (article de Jacques).

Mais une première étape est franchie. La lecture de cet Envol des Cigognes nous aidera à prendre ensemble de l'élan pour mettre en œuvre le volet tunisien de notre stratégie globale 20-24. Il faudra créer les passerelles entre les différents « double-espace » migratoires : sur les deux rives de la Méditerranée, entre l'Europe et le Maghreb, et sur les deux rives du Sahara, entre le Maghreb et l'Afrique de l'ouest. Le Grdr ouvre un nouveau champ de recherche et d'actions autour de Migration, Développement et… Citoyenneté des trois rives !

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Grdr passe au vote électronique lors de l'Assemblée générale annuelle du 25 juin 2022 !

Depuis 3 ans, le Grdr organise ses AG en format semi-présentiel, semi-numérique, qui permet à tous les adhérents, où qu'ils se trouvent, de participer aux assemblées générales. Mais il subsistait un certain décalage au niveau des votes, puisque seuls les adhérents qui y participaient depuis le siège, en Ile-de-France, avaient physiquement la possibilité de voter. Les autres étaient contraints de passer par un système de procurations qui permettait de prendre leurs voix en compte, autant que possible, mais qui conduisait à une certaine inégalité.

Désormais ce problème est résolu. Le CA du 26 mars a procédé à une modification de l'article 5 du règlement intérieur qui place désormais tous les adhérents sur un même pied d'égalité face au vote. A compter de cette année, le scrutin se déroulera sous format électronique pour tous, y compris pour les adhérents proches du siège, à travers un lien que vous recevrez 5 jours avant l'AG, accompagné de l'ensemble des documents et résolutions qui seront soumises au vote.

Et ce sera très simple: vous recevrez un lien par mail sur votre ordinateur ou smartphone. Il suffira de cliquer dessus, de s'identifier puis de voter pour chacune des résolutions en cliquant sur votre choix de prédilection. Le vote sera clôturé à une heure fixe peu avant la fin de l'AG. Les résultats paraitront instantanément à la clôture. Vous serez fortement invités à voter en amont de l'AG pour éviter de perturber son déroulement, néanmoins, nos équipes dans les différentes cellules ou au siège pourront assister celles et ceux d'entre vous qui souhaitent être accompagnés. Nos équipes locales seront également à disposition des quelques adhérents du Grdr, particulièrement en Afrique de l'Ouest, qui ne disposent pas encore d'adresse mail, pour les aider à en créer une s'ils le souhaitent.

Attention : il n'y aura donc pas de système de procuration cette année !

LA VIE ASSOCIATIVE

La guerre en Ukraine interpelle le Grdr

Géographiquement parlant, la guerre en Ukraine semble loin des territoires concernés par l'action du Grdr. Mais force est de constater que cette guerre a des effets un peu partout et nous interroge fortement. Tout d'abord parce qu'elle oppose deux pays qui jouent un rôle stratégique sur le marché des matières premières. L'Ukraine, par exemple, est un gros producteur de blé. Les fluctuations des cours sur les marchés financiers engendrés par cette guerre se ressentent fortement dans des pays très dépendants aux importations de produits alimentaires comme ceux de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb. Sur tous les territoires qui nous concernent, nous constatons déjà une inflation importante qui pèse surtout sur les personnes les plus défavorisées.

Ce conflit aura un grand impact international sur la question de la gouvernance. S'il consacre la victoire de la force brutale, la négation de la démocratie et des droits de l'homme, il pourrait avoir un impact dramatique dans de nombreux pays du monde y compris au Sahel. Mais cette agression brutale pourrait détourner les sociétés, au Sud comme au Nord, des dirigeants qui font fi du droit et de la volonté des peuples.

De plus, à ce stade, 3,5 millions d'Ukrainiens ont dû brutalement quitter leur maison, leur famille, leurs amis, une simple valise à la main et dans la précipitation ont fui leur pays. L'élan de solidarité des pays européens est réconfortant. Mais il interroge également : pourquoi les réfugiés et immigrés venus d'autres pays que l'Ukraine ne bénéficient-ils pas d'un accueil similaire ? Plusieurs structures d'accueil en France constatent déjà de véritables discriminations dans la manière dont sont pris en charge les réfugiés selon leurs pays d'origine. L'élan d'organisation de l'accueil d'un très grand nombre de réfugiés ukrainiens montre que les pays européens ont la possibilité d'accueillir aussi toutes celles et ceux qui fuient la répression, quelle que soit leur origine géographique.

EN TUNISIE, UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET SOCIAL SOUS LE SIGNE DU PARADOXE ET DE L'ESPOIR

Par Jacques Ould Aoudia, membre du Conseil d'Administration

Le Président de la République Kaïs Saïd

L'anniversaire des onze ans du départ du président Ben Ali le 14 janvier a été commémoré dans une certaine morosité et incertitude en Tunisie. Ce pays vit une période complexe, marquée depuis plusieurs années, jusqu'en juillet 2021, par une paralysie croissante de l'action publique, polarisée par des jeux politiciens stériles au sein des institutions créées après la Révolution de 2011.

Le 25 juillet, le Président de la République Kaïs Saïd* prend en main les principaux leviers du pouvoir : gel des activités de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), levée de l'immunité parlementaire de tous les députés et renvoi du Gouvernement, ajournement de la Constitution…

Ce geste d'autorité est le fait d'un président élu en 2019 avec un score de 72.7%, marqué par un fort soutien de la jeunesse témoignant déjà, du rejet des querelles de politiciens en lutte pour accéder à des positions rentières. Ces querelles occupaient l'ensemble de la classe politique en de vains débats. Tandis que l'action de l'Etat était progressivement paralysée.

*Sur la trajectoire de Kaïs Saïd, voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Ka%C3%AFs_Sa%C3%AFed

Une société abandonnée par la classe politique

Au premier semestre 2021, la société était confrontée à un sévère rebond de la pandémie, que l'Etat n'avait plus la capacité d'endiguer. Cette situation intervenait alors que les services publics, pourtant réputés pour leur efficacité par le passé, n'étaient assurés que très partiellement. On pense notamment à la propreté dans les espaces publics.

En outre, la crise économique et sociale s'était approfondie depuis 2011, accroissant le désarroi de l'ensemble des habitants, et notamment des jeunes. Tandis que le pays avait accru lourdement son endettement extérieur.

Un recul sur le terrain social

Car des trois motivations désormais reconnues qui ont mobilisé le mouvement populaire de masse en 2011, à savoir des demandes portant sur le social (« on veut du travail !»), le politique (« des libertés »), et l'identitaire (« du respect »), seule la seconde a connu une application, avec l'extension des libertés publiques.

Mais le chômage s'est accru fortement, notamment pour les jeunes et surtout pour les jeunes diplômés et diplômées, comme l'atteste l'amplification, après 2011, des départs vers l'émigration. Tandis que sur un plan général, la population creusait sa défiance vis-à-vis de la chose publique, comme en témoigne le recul de la participation électorale au cours des années qui ont suivi l'engouement des premières consultations juste après 2011. La population dans son ensemble ne s'est pas sentie prise en compte par les partis politiques et les institutions issues du mouvement populaire de 2011.

La Tunisie se retrouve depuis maintenant plus de six mois, avec un pouvoir concentré autour de la Présidence

Bien évidemment, les risques d'une dérive autoritaire sont présents dans la situation actuelle, et tous les observateurs non partisans le rappellent. La Tunisie a déjà fait cette expérience sous les précédentes présidences de Ben Ali et Bourguiba, avant 2011.

Mais qui, aujourd'hui, oserait demander le retour à la situation antérieure à l'identique ?

Une situation qui avait abouti à une confusion politique autour des jeux d'alliance sans principe entre les partis qui avaient occupé le devant de la scène depuis 2011. Ce que nous pouvons retenir de la situation présente, c'est que la démocratie ne se résume pas à un système électoral et que de profondes réformes constitutionnelles sont nécessaires pour remettre en route le processus démocratique amorcé en 2011.

L'enjeu actuel est de rendre concret pour la majorité de la population un début de restauration de la situation sociale et économique

C'est l'apparent paradoxe de la situation présente, où une majorité de la population attend d'un pouvoir autoritaire la restauration d'un cadre de respect des règles apte à redonner une certaine crédibilité à l'Etat. Car l'espoir, pour la population, c'est de voir enrayé le chômage des jeunes, de sentir l'activité économique reprendre dans un contexte mondial qui demeure marqué par des incertitudes.

Comme l'Algérie et le Maroc, la Tunisie, terre d'émigration, est devenue aussi terre d'immigration et de passage

Les immigrés en Tunisie sont originaires, pour la plupart, d'Afrique sub-saharienne. Ils viennent le plus souvent de Libye, par voie de mer essentiellement. Leur nombre est estimé à 60.000 dont les deux tiers seraient sans papier. La Libye était avant 2011 une terre d'immigration massive. Le chaos qui s'est installé après l'intervention qui a fait chuter le président Kadhafi a radicalement changé la donne.

En Tunisie, il n'y a pas de cadre légal d'accueil des réfugiés. Comme le Maroc et l'Algérie, le pays a refusé les dispositifs proposés par l'Union européenne visant à établir sur son sol un centre de rétention pour accueillir les personnes d'origine africaine expulsées d'Europe ou repêchées en mer.

Mais le pays connait une crise économique et sociale profonde, avec un taux de chômage moyen de 18% de la population active. Difficile de trouver du travail pour tout le monde dans ces conditions.

Des réseaux associatifs tunisiens se mettent en place pour exercer leur solidarité avec cette nouvelle population dont une partie a vocation à s'établir durablement en Tunisie.

PORTRAIT

Djemâa Chraïti, Tunisienne arpenteuse du monde*

Par Bernadette Thomas, membre du Conseil d'Administration

D'emblée, sa carte de visite nous introduit dans un double espace où intérieur et extérieur, ici et ailleurs, se conjuguent : directrice de la Cité des métiers du Grand Genève, côté cour, écrivaine et journaliste indépendante pendant ses loisirs, côté jardin. Femme engagée, elle a soutenu la révolution tunisienne. Djemâa Chraïti n'a de cesse d'œuvrer à sa manière, avec son métier ou sa plume, à l'insertion des jeunes et à la promotion des femmes, à l'intégration de celles et ceux qui sont « étrangers », exilés ou discriminés.

La double culture, un héritage qui s'entretient.

Née à Tunis d'un père tunisien et d'une mère suisse, Djemâa est devenue orpheline à l'âge de 3 ans, suite à la disparition de son père, militant syndical fusillé**. Tous les biens de la famille ayant été saisis, elle est recueillie par sa grand-mère valaisanne et élevée en Tunisie jusqu'à ce qu'elles doivent quitter le pays. Djemâa, âgée de 10 ans lorsqu'elle est emmenée en Suisse, berceau de sa famille maternelle, vit ce départ comme un exil. Le souvenir de son enfance et de l'expérience précoce de la migration forcée va orienter son parcours. Héritière d'une double culture, elle réfléchit comment se sentir intégrée dans son pays d'accueil. Loin de renier ses origines, elle s'appuie au contraire sur son attachement au monde oriental pour tracer son chemin. Après des études de lettres et de journalisme à Fribourg, elle entreprend d'apprendre l'arabe au Caire.

Trois générations de migrantes : « Ce sont les femmes qui partent et construisent des racines ailleurs ».

Sa grand-mère valaisanne a d'abord planté ses racines en Algérie avant de vivre en Tunisie où sa fille s'était mariée à un Tunisien et de finir sa vie en Suisse. Les femmes sont des passeuses, des médiatrices qui portent la mémoire dans le double-espace en créant des racines. Pour elles, il est important de se réapproprier l'histoire individuelle et collective, afin de faire que le deuil et l'exil ne soient pas « un passé qui ne passe pas ».

---

*Sources : Echanges avec l'intéressée, https://www.rfi.fr/fr/podcasts/en-sol-majeur/20210410-djem%C3%A2a-chra%C3%AFti-fille-de-l-histoire, http://www.assmp.org/spip.php?article579

**https://fr.wikipedia.org/wiki/Lazhar_Chra%C3%AFti

L’intégration par l’engagement humanitaire et le voyage.

Ses premiers pas dans la vie professionnelle, Djemâa les fait avec Amnesty International. Responsable à Rome d’un camp de tziganes de Bosnie-Herzégovine, elle intervient comme médiatrice auprès des autorités italiennes, s’investit dans la scolarisation, l’insertion professionnelle des jeunes et la défense de leurs droits. Elle s’intéresse à leur culture et plus largement à l’histoire du peuple Rrom et de ses migrations ce qui l’amènera à voyager à travers le monde. « D'origine nomade par mon grand-père paternel, j’ai voyagé dans plus de 100 pays, mon exil s'est transformé en valises dans lesquelles je range tous mes souvenirs, mes livres et mes voyages et que je transporte partout où je vais en me sentant partout chez moi ».

Son métier, venir en aide aux « désorientés ».

Celle qui a su montrer la voie et démontrer qu’avec le passé, quel qu’il soit, on peut construire l’avenir, celle qui ne veut pas se « dés-orient-er » va faire de l’orientation son métier. Sa conviction profonde est que chacun a quelque chose d’exceptionnel dont il peut tirer une force. Avec son premier livre « Trou dans le Curriculum Vitae ou vue sur la mer », elle prouve que les aléas de la vie révèlent souvent des compétences ignorées, valorisables dans le monde du travail. Tout est occasion d’apprendre. Elle-même n’a pas eu un parcours rectiligne avant de devenir en 2011, à Genève, directrice de la Cité des métiers, centre d’orientation où elle doit composer avec les différentes institutions en charge des problématiques d’emploi et de formation, afin d’offrir des services gratuits à tous les publics. Aujourd'hui, elle rêve d’en essaimer le concept à Rufisque au Sénégal, et pourquoi pas à Djibouti.

En tant que blogueuse et écrivain, clamer sa solidarité.

La mission qu’elle se donne est de rendre à ceux dont la voix est inaudible, aux effacés de l’histoire, le pouvoir de prendre leur vie en main en portant sur eux un regard sans préjugé. En 2019, elle participe à la création de l’Espace solidaire des « Pâquis », un tiers lieu qui permet de sortir les précaires de leur isolement et de répondre à leurs demandes. Chroniqueuse à l’affût de détails inaperçus, elle écoute les récits de ceux dont les cultures et les identités sont menacées et utilise ses talents pour leur rendre justice. Ainsi, elle défend l’apport des sans-papiers et clandestins en Suisse et dénonce l’hypocrisie de sociétés occidentales vieillissantes à l’égard d’immigrés devenus indispensables à leur bien-être social et culturel*. Avec son dernier roman, l’histoire d’un esclave marron des Iles Bijagos (Guinée-Bissau) qui a fondé une société africaine dans les montagnes colombiennes**, elle revient sur la résistance à la colonisation. Ses nombreux romans sont autant d’occasions de mettre à jour les conflits enracinés dans le passé pour retrouver la liberté et porter un message d’espoir aux jeunes générations.

---

*« Les clandestins de ma grand-mère », Ed. Publibook, 2009

**« Benkos Bioho, l’esclave libre ou le roi de la Matuna », Les Editions Sydney Laurent, 2021

L'HISTOIRE DE LA DIASPORA TUNISIENNE DE 1956 A 2010

Par Elisabeth Muller, secrétaire du Conseil d'Administration

L'histoire de la diaspora tunisienne est étroitement liée à l'histoire de l'immigration en France. Elle est aussi étroitement liée à la situation politique en Tunisie. On peut distinguer, tout en relativisant cette distinction, deux périodes. La première, de 1959 à 2010, a précédé l'effervescence révolutionnaire. Mais elle se caractérise par un engagement remarquable pour faire évoluer les choses, aussi bien en France qu'en Tunisie.

Après l'indépendance

En 1956 la Tunisie accède à l'indépendance. Les premiers immigrés tunisiens sont des ouvriers faiblement qualifiés, venus travailler dans les usines françaises en plein développement et avides de main d'œuvre. Ils jouissent de la libre circulation (convention de main d'œuvre du 9 mai 1963). Parallèlement, des étudiants tunisiens s'investissent en France aux côtés d'associations françaises ou internationales d'aide aux prisonniers politiques et ils épousent les luttes de mai 1968. A cette époque, leurs luttes sont typiques de celles de cette période : les luttes ouvrières, l'internationalisation palestinienne, l'opposition au régime de Bourguiba.

Les premières restrictions à l'immigration

La circulaire Marcellin-Fontanet de 1972 marque la fin de la libre circulation des étrangers et de nombreuses expulsions ont lieu. En réaction, les militants organisent des grèves de la faim.

Les associations de migrants tunisiens s'organisent autour de l'autonomie vis-à-vis des syndicats et donnent la priorité à l'identité culturelle. C'est à cette époque que naît l'Union des

Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT), adhérente à la Maison des Travailleurs Immigrés (MTI), qui initie la première marche pour l'immigration le 11 mai 1980.

La marche des beurs

Dans les années 1980, le regroupement familial caractérise une autre forme d'immigration et ce sont les descendants d'immigrés qui s'investissent dans le champ associatif. En 1983, la « marche des beurs » ou la marche pour l'égalité se termine à Paris avec 100 000 participants. De nombreuses associations de jeunes des quartiers populaires émergent.

A partir de 1993, la politique de l' « immigration zéro » de Charles Pasqua suscite des réactions de la part du mouvement associatif, marquées par les évacuations des Eglises Saint Ambroise et Saint Bernard (Paris XVIII°) et l'organisation des assises de l'immigration.

Parallèlement, la fin de l'URSS et le déclin du tissu industriel français incitent les associations à se positionner sur de nouveaux sujets, tel le respect de la liberté et les droits de l'homme, et à se tourner davantage vers le soutien de luttes en Tunisie.

Apparition des associations islamiques

C'est à cette époque également que naît en Tunisie un courant de l'islam politique en réaction contre les élites formées aux valeurs occidentales.

En France apparaissent des associations cultuelles, comme par exemple l'Union des Organisations Islamiques de France (UOIF) devenue aujourd'hui « Musulmans de France", fondée par Abdallah Ben Mansour, étudiant tunisien. Les Tunisiens de la diaspora jouent un rôle central dans ces mouvements.

L’ère Ben Ali

L’arrivée au pouvoir de Ben Ali, à la fin des années 1980, marque la création de l’Office des Tunisiens de France et du rassemblement des Tunisiens en France, véritable outil de surveillance et de propagande du parti au pouvoir, le Rassemblement Constitutionnel Démocratique. Ce sont les fameuses « amicales », présentes sur l’ensemble du territoire français et véritables relais du pouvoir tunisien en France.

En 2005-2006, avec l’affaiblissement du régime de Ben Ali, les collectifs de soutien aux mouvements contestataires se développent.

En 2008, le soutien à la grève des travailleurs du bassin minier de Gafsa est particulièrement sensible, notamment dans la région de Nantes où se crée le collectif de Solidarité Franco-Tunisien.

Naissance des réseaux sociaux

Le développement d’internet et des réseaux sociaux permet l’utilisation de nouveaux outils de communication transnationaux qui touchent aussi bien les Tunisiens de Tunisie ou de l’étranger et souvent des jeunes de milieux plus populaires. Cette contestation permet de contourner les obstacles posés par le régime. Enfin, les femmes s’approprient également ces outils et on voit apparaître des blogueuses qui passent progressivement du récit personnel à l’action militante, ouvrant ainsi la porte à de nouvelles formes d’engagement.

LA DIASPORA TUNISIENNE EN FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 2011

Par Cécile de Rouville, adhérente du Grdr

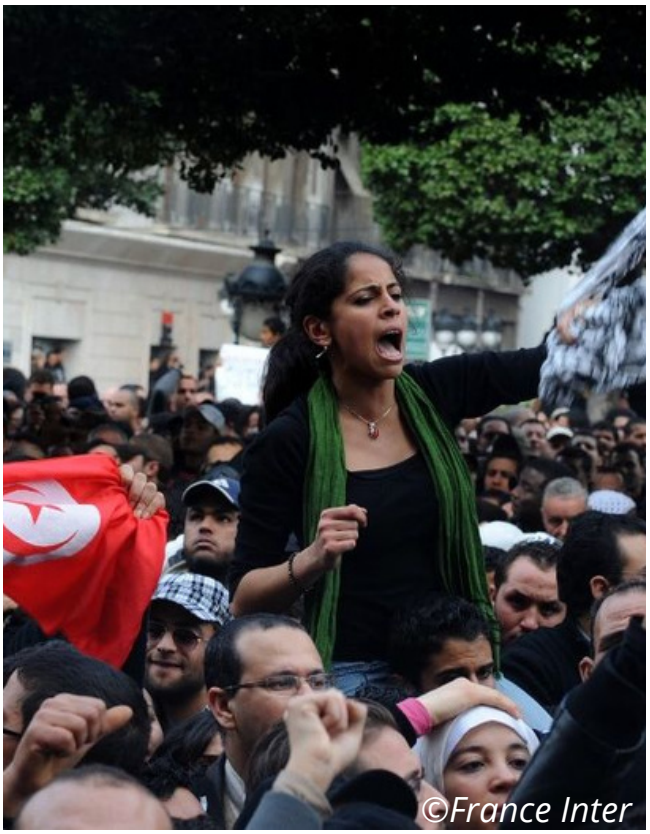
©France Inter

Le 15 janvier 2011, au lendemain de la fuite du président Ben Ali, des milliers de manifestants de la diaspora tunisienne convergent vers les lieux symboliques des grandes villes françaises. Des anonymes prennent la parole, reléguant les figures de la contestation au second plan, pour un temps. Les manifestations rassemblent toutes les générations et toutes les classes sociales.

Il apparait qu'aucune des organisations ayant par le passé structuré les dynamiques de l'immigration tunisienne en France n'a joué un rôle clef dans ce moment révolutionnaire, même si elles ont activement contribué à préparer le terrain.

Une effervescence associative

La chute du régime du président Ben Ali va marquer un tournant et entraîner une hausse importante du nombre des associations de la diaspora tunisienne, ainsi que la multiplication des actions en direction du pays d'origine. D'après le Journal Officiel, 45 nouvelles associations de l'immigration tunisienne en France sont créées en 2011, et 41 en 2012 (contre 4 en 2010).

Cette effervescence associative concerne particulièrement les jeunes, descendants d'immigrés ou bien jeunes récemment arrivés en France. Les départs de jeunes Tunisiens vers l'étranger se sont en effet amplifiés après 2011 et ils continuent d'augmenter aujourd'hui. En cause : la hausse du taux de chômage.

Les Français nés de parents immigrés tunisiens se sont eux aussi parfois engagés dans des dynamiques associatives, non pas, là encore, en tant que descendants de Tunisiens, mais en tant que Français revendiquant des droits (contre le racisme, les violences policières, pour l'égalité des chances, pour la liberté de culte, etc…).
La vague associative de 2011-2012 demeurait bien vivace en 2020 : une association sur quatre créée en 2011-2012 était encore active sur les réseaux sociaux numériques.

Un engagement multi-forme

On constate que les principaux thèmes d'action des associations avant et après la Révolution sont étonnamment stables. La majorité des associations interviennent sur la thématique sociale (entraide en France avant 2011, davantage humanitaire et développement en Tunisie après 2011) et culturelle (cours de langues, festivités, art et image), suivi de plus loin par les thématiques politiques (droits de l'homme, accompagnement du processus démocratique depuis 2011) et économiques (mise en réseau d'entrepreneurs, aide à l'investissement, promotion des starts up). Bien entendu la frontière est souvent poreuse, certaines associations ont des activités sur l'ensemble des thèmes d'intervention.

Elles se mobilisent à des degrés divers en réponse à des catastrophes humanitaires en Tunisie, telles que l'afflux de réfugiés libyens en 2011, les vagues de froid régulières, les inondations de Nabeul en 2016 et bien évidemment lors de la crise sanitaire du COVID-19.

Très peu parmi ces associations revendiquent un ancrage territorial autre que celui de « tunisien ». C'est au sein des associations de bienfaisance à

tendance cultuelle que l'on retrouve davantage l'expression d'un attachement territorialisé (Zarzis, Ghomrasen, Djerba…). Et également bien sûr au sein des associations informelles de la diaspora, aussi anciennes que la migration : celles qui regroupent les immigrés et leurs descendants, originaires d'une même ville, d'un même village ou d'une même famille. Lors de la crise sanitaire du COVID-19, la plupart des collectes d'argent ont été organisées dans ce cadre.

Un réseau dynamique

L'effervescence associative issue de la Révolution a engendré diverses tentatives, parfois ponctuelles, de mise en réseau inter-associative à travers la création de groupements fédératifs.

Dès 2011, les associations dites « autonomes « (militantes) de la diaspora tunisienne en France ont impulsé l'organisation des Assises de l'immigration tunisienne. Elles ont abouti à la formulation d'un cahier de doléances à l'intention du nouveau gouvernement tunisien. L'une des propositions était par exemple de mettre en place un Conseil des Tunisiens Résidents à l'Etranger, et la participation aux élections présidentielles et législatives. Ces assises ont débouché sur la création en 2013 de la Coordination des Associations de l'Immigration et des Tunisiens à l'Etranger (CAITE), dont les membres français, italiens et belges organisent régulièrement une université d'été en Tunisie.

En 2020, la crise sanitaire du COVID-19 a conduit à la mise en place de plusieurs collectifs, tels la Coordination des Associations Tunisiennes de l'Etranger (CATE) qui a vocation à regrouper à travers l'Europe les acteurs de la diaspora et à définir une stratégie de réponse commune. Egalement, un fonds de solidarité de la diaspora tunisienne a été mis en place par l'ATUGE, ASSEN et TAYP (qui sont des associations de compétences de la diaspora en France et aux Etats-Unis) afin de mobiliser les soutiens financiers et monter des projets de solidarité, d'éducation ou d'entreprenariat.

Des cagnottes solidaires ont été créées sur les plateformes de financement participatif pour financer les campagnes de prévention des risques sanitaires ou l'équipement des hôpitaux en Tunisie.

Plus récemment encore, les mouvements sociaux de janvier 2021 en Tunisie ont conduit à la création, en Europe, d'un « Collectif de soutien aux luttes des Mouvements sociaux en Tunisie » soutenu en grande majorité par les associations de la CAITE et les partis politiques démocratiques tunisiens présents en Europe.

DES TUNISIENS RESSORTISSANTS DE L'ÉTRANGER FORTEMENT MOBILISÉS POUR LUTTER CONTRE LA PANDÉMIE EN TUNISIE

La Tunisie a été particulièrement touchée par la crise sanitaire avec plus de 27 000 morts (février 2022). La situation s'est considérablement aggravée lors de l'été 2021, mettant à mal le système de santé. Cette situation a, en partie, servi de détonateur à la crise politique du 25 juillet (cf. article « La Tunisie, un environnement politique paradoxal… »).

Face à la « vague Delta », la mobilisation de la diaspora, qui représente plus de 1,5 million de personnes, dont plus de 700 000 en France (soit près de 10% de Tunisiens résidant à l'étranger), a été impressionnante. Elle fait écho à celle de la société civile, qui a prouvé sa vivacité depuis la révolution de 2011, s'est fortement appuyée sur les réseaux sociaux avec la création des hashtags #savetunisia et #vaccinefortunisia et l'organisation de nombreuses collectes.

Les réseaux sociaux ont été des maillons de la chaîne de solidarité entre la société civile tunisienne et les Tunisiens à l'étranger. Et ils ont surtout permis d'exprimer un refus de donner aux ambassades ou à l'Etat.

En effet, la crise sanitaire s'inscrit dans un climat politique morose au sein du pays et une défiance généralisée à l'égard des institutions. Au printemps 2020, pendant le confinement, l'Etat tunisien avait mis en place un fonds de solidarité ayant permis de récolter près de 62 millions d'euros. Mais sa gestion et la répartition des financements dans la lutte contre la pandémie ont été critiquées pour leur opacité.

A cette défiance s'ajoute l'incompréhension des Tunisiens résidant à l'étranger (accusés d'importer le virus) face aux restrictions et mesures discriminatoires dont ils ont fait l'objet en 2020. Cet épisode met en lumière un problème structurel du rôle mal géré et mal compris de la diaspora par les différents gouvernements successifs.

INTERVIEW

Fayçal BENABDALLAH

Par Francis Monthé, administrateur

Les journées de Fayçal sont bien remplies, entre vie professionnelle, vie privée et vie militante, associative et villageoise d'abord avec Younga Solidaire, fédérative ensuite avec la « Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives » (FTCR) jusqu'à en prendre la présidence. Mais aussi avec son engagement au sein de la filiale du Grdr en Tunisie dont il est trésorier.

Arrivé en France en 1989. Il y est venu pour étudier après une formation d'ingénieur en Tunisie et puis il s'est marié et s'est installé en France où il a travaillé dans plusieurs secteurs d'activité. Curieux par nature et attiré par la connaissance, il a repris ses études en France dans de multiples disciplines. C'est ainsi qu'il s'est progressivement façonné un type de pensée systémique et synthétique très différent de celui de sa formation initiale d'ingénieur.

Fayçal, peux-tu nous retracer les grandes étapes de ton parcours ?

Mes engagements militants se sont parallèlement d'abord centrés sur la thématique des droits humains. Progressivement les préoccupations de développement se sont imposées à moi.

En France, jusqu'à la chute de Ben Ali, j'étais très actif sur internet, les blogs, sites et autres journaux électroniques. Après la révolution 2011 et le changement de système politique en Tunisie, j'ai continué mon activisme sur les droits humains avec un intérêt pour le thème du développement. Mes enfants sont nés en France et y vivent. Un questionnement sur un éventuel retour en Tunisie et sur la notion de citoyenneté s'est alors imposé à moi. Que faire pour développer mon pays d'origine tout en étant un bon citoyen dans mon pays d'accueil ? Là-bas, en Tunisie je participe de temps à autre à de petites activités de développement.

A partir de 2012 j'adhère à des associations de gens originaires de Mahrès, ma ville natale, dont l'association Younga Solidaire, créée en 2011. J'en suis devenu le président en 2015 avec des activités diverses ici et là-bas comme le programme

concerté pluri-acteurs (PCPA). J'ai ensuite été élu président de la FTCR en janvier 2019.

L'association « Younga solidaire » regroupe des personnes originaires de Mahrès. Younga est le nom romain de l'ancienne ville de Mahrès. Les oiseaux migrateurs y passent et y séjournent venant du sud de l'Afrique pour se rendre en Europe du Nord. le titre du profil migratoire de Mahrès, réalisé en partenariat avec le Grdr, est d'ailleurs : « l'île aux oiseaux migrateurs »… Tout un symbole !

Fayçal, quelles étaient tes attentes vis-à-vis du Grdr en Tunisie et sur le « double-espace » en 2017 quand tu as rencontré le Grdr lors de l'assemblée plénière du PCPA ? Ces attentes ont-elles évolué depuis ?

Au début j'avais une idée assez globale du projet sans en connaître tous les détails et je n'avais pas d'attentes spécifiques. J'apprenais sur le tas, au fur et à mesure de sa mise en œuvre. C'était un projet atypique, très intéressant par la manière dont il était fait, avec tout ce travail en lien avec la société civile et les autorités locales.

Mes attentes se sont précisées petit à petit. J'ai été un peu mitigé sur les résultats qu'on pouvait attendre car l'autorité locale n'était à l'époque pas élue mais nommée. Les élections locales eurent lieu quelques mois plus tard, et une nouvelle dynamique du projet s'est instaurée.

Entre les moyens et les activités on aurait pu faire bien davantage mais il y avait des freins. L'accompagnement au changement peut être difficile.

Au niveau de la communication, il faut beaucoup plus travailler avec les jeunes, et donc avec leurs outils de communication qui sont numériques. Plusieurs migrants originaires de Mahrès vivent en Europe, au Canada, aux Etats Unis et leur mobilisation sur les réseaux sociaux a été précoce et très importante. Le projet, qui avait un très grand potentiel, aurait pu créer un très beau collectif de Mahrès dans le monde, mais il aurait fallu travailler davantage la partie communication et mobiliser plus de ressources humaines. Les responsabilités sont partagées entre tous les acteurs. On a pu constater une discordance entre les activités et les attentes du conseil municipal. Il ne faut cependant pas oublier que c'est le premier conseil municipal réellement élu à Mahrès et qu'il s'est trouvé confronté aussi à beaucoup de difficultés organisationnelles et financières.

Dans l'ensemble je suis très satisfait de la réalisation de ce projet mais à son terme tout le monde, conseil municipal et société civile inclus, est resté sur sa faim. Le profil migratoire de Mahrès est un gros pavé très riche en informations, mais

élitiste. Il n'est pas à la portée de tous et peu accessible au final. Il faudra développer d'autres types de livrables numériques pour sensibiliser, capter et garder les jeunes. Les autres profils migratoires ultérieurs ont été conçus différemment. La leçon a été retenue avec plusieurs fascicules au lieu d'un, mieux présentés, plus attractifs, plus mobilisateurs.

Tu as intégré le comité technique du programme « Gestion locale des migrations » (GLM) dès 2019, quand tu as pris la présidence de la FTCR. Comment les choses ont-elles évolué depuis ?

La FTCR a plus de 47 ans. C'est une fédération ancrée à gauche avec un projet axé sur les droits humains et la citoyenneté. Notre projet associatif se développe vers les thématiques de développement et nous avons adhéré au FORIM en 2020. Si on veut avancer dans un processus d'organisation des migrants tunisiens, il faut qu'on avance dans le projet associatif pour intégrer davantage la notion de développement et la migration. On manque cependant aussi de moyens pour ce faire.

Comment perçois-tu les livrables de l'étude sur 70 ans de mobilisations collectives (rapport, frise, exposition, documentaire) ?

Il y a eu une évolution mais il reste beaucoup à faire.

Est-ce qu'on fait plaisir aux bailleurs ou cherche-t-on à satisfaire l'usager et le citoyen, à savoir le public cible auquel on doit rendre des comptes ?

On peut travailler plus en direction des bénéficiaires. La lourdeur au plan administratif peut laisser parfois perplexe et s'avérer décourageante. Les procédures imposées par l'AFD et l'UE sont lourdes et peuvent tendre vers l'incohérence par rapport aux réalités sur place.

Quel rôle crois-tu que la diaspora tunisienne doive jouer aujourd'hui par rapport à la Tunisie ? Entre les deux rives ?

Des perspectives existent, vers lesquelles il faut s'engager. Il existe un potentiel très important pour l'aide au développement, sous réserve de quelques évolutions à soutenir pour qu'elle puisse s'épanouir.

Tout d'abord, je considère qu'il reste beaucoup de travail à faire au niveau politique et au niveau administratif en Tunisie pour prendre en considération les attentes et

le potentiel de la diaspora pour le développement de la Tunisie. Il faudrait notamment prendre en considération les transferts informels qui sont plus importants que les transferts formels ! Les dirigeants manquent de recul par rapport aux réalités des migrants qui résident à l'étranger. Un travail de plaidoyer est à réaliser de toute évidence, car même éloignés et dispersés dans le monde, des migrants peuvent être des acteurs du développement local. Il en va de même avec le secteur privé.

J'estime aussi qu'il existe un manque de structuration et d'accompagnement du mouvement associatif migrant. C'est flagrant. Le potentiel existe, et les transferts informels le prouvent. Mais pour avancer et structurer les gens, il faut des moyens, notamment en ressources humaines permanentes… Par ailleurs, ces moyens sont limités dans le temps à la durée d'un programme et essentiellement concentrés sur la production de livrables. C'est un handicap majeur pour la structuration de la diaspora tunisienne. Il faut a minima un projet sur 2-3 ans pour cartographier les associations de développement, trouver les convergences, structurer, créer des réseaux qui à l'ère du numérique ne nécessitent pas des moyens énormes. Il y faut du temps et de l'accompagnement.

Enfin, le décalage entre les associations et les réseaux sociaux doit être résorbé. Les réseaux sociaux peuvent s'avérer très efficaces à partir d'expériences vécues. Il existe un grand potentiel fort prometteur sous réserve d'un véritable travail de fond pour progresser dans la communication numérique.

LES PUBLICATIONS DU GRDR

Dans le cadre du projet « Gestion Locale des Migrations », financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le consortium AFD-Grdr-Mercy Corps, le Grdr a réalisé plusieurs livrables :

1. **Les profils migratoires sur les communes de Beni Khedache, Ain Draham et Sbeitla.**

2. **La synthèse de l'étude « Photographies et mutations de la diaspora tunisienne en France – Etude et représentation géographique de l'engagement des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE), depuis 70 ans, entre ici et là-bas »** - *Par Anais El Bassil et Samuel Legendre*

3. **Le documentaire "La diaspora, l'autre visage de la Tunisie"** - *Par Barbara Arsenault*

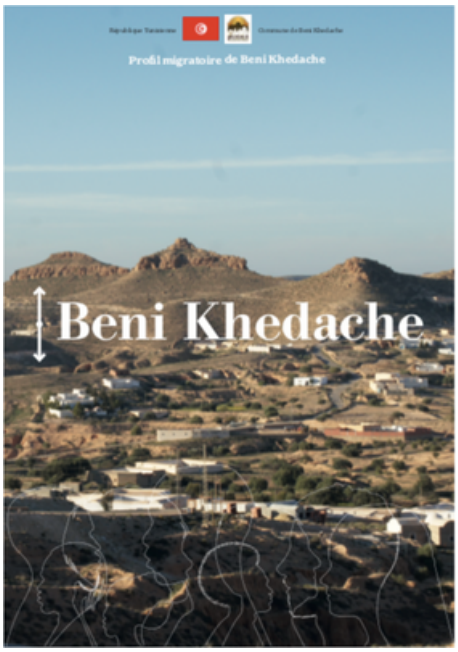

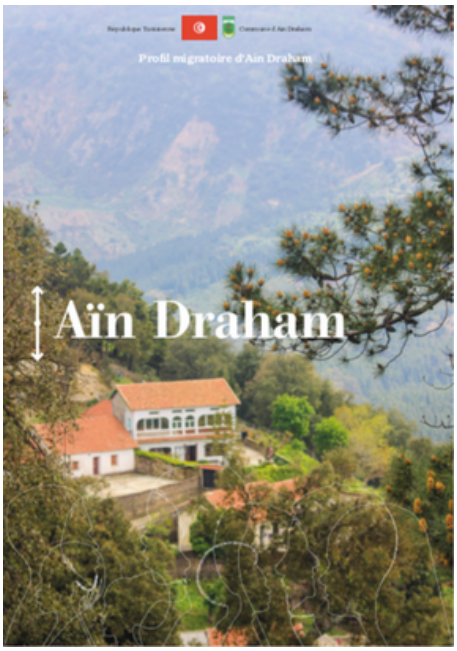

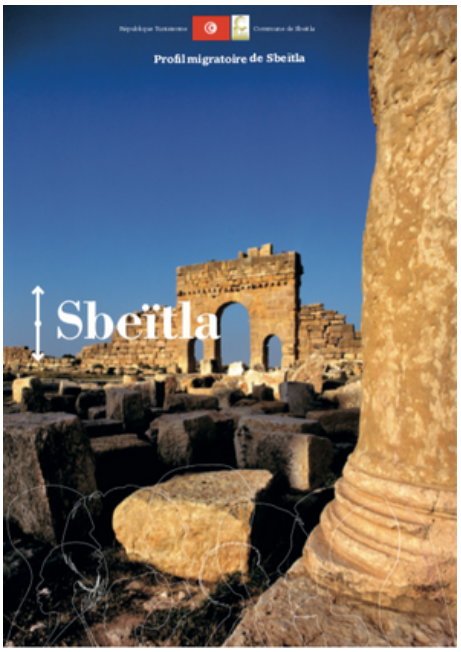

grdr
Migration - Citoyenneté - Développement